

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Toute l'information financière, sauf indication contraire, est non audité, présentée en dollars canadiens et a été établie conformément aux mesures financières non définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »). Certaines mesures financières contenues dans le présent communiqué, à savoir le résultat opérationnel, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, le rendement du capital investi (le « RCI ») et les charges opérationnelles décaissées du secteur Sables pétrolifères, ne sont pas prescrites par les PCGR. Il convient de se reporter aux rubriques « Rapprochement du résultat opérationnel » et « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué. Les volumes de production sont présentés sur une base de participation directe, avant redevances, à moins d'indication contraire.

Résultats du quatrième trimestre de Suncor Énergie

- Résultat opérationnel de 1,000 G\$ (0,65 \$ par action ordinaire) et résultat net correspondant à une perte de 562 M\$ (0,37 \$ par action ordinaire), qui tient compte d'une perte de valeur après impôt de 1,487 G\$ liée au projet de l'usine de valorisation Voyageur.
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 2,235 G\$ (1,46 \$ par action ordinaire).
- Production moyenne de 378 700 barils par jour (b/j) pour le secteur Sables pétrolifères. Production moyenne totale de 556 500 barils équivalent pétrole par jour (bep/j).
- Résultat net et flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles annuels records pour le secteur Raffinage et commercialisation grâce à la baisse du coût des charges d'alimentation provenant du secteur Sables pétrolifères.
- Obtention de l'autorisation des dépenses liées au projet Hebron mené au large de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Croissance de 72 % de la production du complexe Firebag par rapport à celle du quatrième trimestre de 2011 et coût de la quatrième phase d'agrandissement maintenant estimé à environ 15 % de moins que prévu initialement.

Calgary (Alberta), le 5 février 2013 – Suncor Énergie Inc. a inscrit un résultat opérationnel de 1,000 G\$ (0,65 \$ par action ordinaire) pour le quatrième trimestre de 2012, en comparaison de 1,427 G\$ (0,91 \$ par action ordinaire) pour le quatrième trimestre de 2011. La baisse du résultat opérationnel par rapport au quatrième trimestre de 2011 est principalement attribuable à la diminution du prix moyen obtenu pour la production du secteur Sables pétrolifères, à la composition des ventes du secteur Sables pétrolifères, lesquelles ont porté sur une plus faible proportion de pétrole brut synthétique peu sulfureux, ainsi qu'au fléchissement de la production provenant des actifs extracôtiers attribuable aux travaux de maintenance planifiés effectués à l'égard de ceux-ci. Suncor est parvenue une fois de plus à neutraliser en majeure partie l'incidence de la diminution des prix obtenus par le secteur Sables pétrolifères grâce à l'intégration de ses raffineries terrestres qui ont bénéficié de coûts de charges d'alimentation moins élevés.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont établis à 2,235 G\$ (1,46 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2012, contre 2,650 G\$ (1,69 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2011. Cette baisse des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles est essentiellement attribuable aux mêmes facteurs qui ont fait fléchir le résultat opérationnel.

Suncor a inscrit un résultat net correspondant à une perte de 562 M\$ (0,37 \$ par action ordinaire) pour le quatrième trimestre de 2012, en comparaison d'un résultat net de 1,427 G\$ (0,91 \$ par action ordinaire) pour le quatrième trimestre de 2011. Cette perte tient compte d'une perte de valeur après impôt de 1,487 G\$ liée au projet de l'usine de valorisation Voyageur. Le rendement du capital investi (RCI) (à l'exclusion des projets d'envergure en cours) s'est établi à 7,3 % pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2012, contre 13,8 % pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2011. La perte de valeur comptabilisée à l'égard du projet de l'usine de valorisation Voyageur a eu une incidence d'environ 4 % sur le RCI.

« Notre modèle intégré et l'accent que nous mettons sur l'excellence opérationnelle continuent d'ajouter de la valeur à Suncor, a déclaré le président et chef de la direction de Suncor, Steve Williams. Premièrement, si nous avons pu générer des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de près de 10 G\$ en 2012, c'est en grande partie grâce à notre capacité à dégager des marges par l'intégration de nos charges d'alimentation provenant des sables pétrolifères avec nos raffineries terrestres. Deuxièmement, les efforts que nous avons consacrés à l'atteinte de l'excellence opérationnelle nous ont permis d'augmenter de 5 000 barils par jour la capacité de traitement nominale de notre raffinerie d'Edmonton. Enfin, nous avons enregistré pour l'exercice un volume record pour notre production de sables pétrolifères et notre production totale de pétrole, et notre gestion prudente des coûts devrait nous permettre de réduire d'environ 15 % les dépenses d'investissement liées à la quatrième phase d'agrandissement de Firebag. »

La production totale en amont de Suncor s'est établie en moyenne à 556 500 bep/j au quatrième trimestre de 2012, en comparaison de 576 500 bep/j en moyenne au quatrième trimestre de 2011.

Les volumes de production tirés du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de la quote-part de Suncor dans la production de Syncrude) se sont chiffrés en moyenne à 342 800 b/j au quatrième trimestre de 2012, en comparaison de 326 500 b/j au quatrième trimestre de 2011. Cette hausse de la production du secteur Sables pétrolifères s'explique essentiellement par l'accroissement de la production de Firebag, en partie contrebalancé par l'incidence des travaux de maintenance planifiés et non planifiés exécutés à l'égard des installations de valorisation. À Firebag, la production moyenne de bitume a augmenté pour atteindre 123 400 b/j au quatrième trimestre de 2012, contre 113 000 b/j au troisième trimestre de 2012 et 71 700 b/j au quatrième trimestre de 2011.

Pour le quatrième trimestre de 2012, les charges opérationnelles décaissées¹⁾ du secteur Sables pétrolifères se sont établies à 38,00 \$ par baril en moyenne, par rapport à celles de 39,00 \$ par baril inscrites au quatrième trimestre de 2011. Les charges opérationnelles décaissées par baril ont diminué en raison de l'accroissement des volumes de production par suite de l'intensification de la production de Firebag au cours du trimestre écoulé par rapport au quatrième trimestre de 2011, les charges opérationnelles décaissées totales étant demeurées stables.

La quote-part de Suncor dans la production de Syncrude représente un volume de production moyen de 35 900 b/j pour le quatrième trimestre de 2012, en comparaison de 30 300 b/j pour le quatrième trimestre de 2011.

La production du secteur Exploration et production s'est chiffrée à 177 800 bep/j au quatrième trimestre de 2012, en comparaison de 219 700 bep/j au quatrième trimestre de 2011. Ce recul est essentiellement attribuable aux travaux de maintenance planifiés menés à bien à Buzzard et à Terra Nova au quatrième trimestre de 2012 et aux retards subséquents dans le redémarrage de la production, à l'arrêt continu des activités de la Société en Syrie en raison de l'agitation politique et des sanctions internationales, ainsi qu'au fléchissement de la production du secteur Amérique du Nord (activités terrestres). Ces facteurs ont toutefois été partiellement contrebalancés par la reprise des activités en Libye.

« Bien que nous soyons satisfaits de notre approche disciplinée et de notre performance en matière de coûts, nous sommes conscients que certains volets de notre exploitation nécessitent des améliorations, a ajouté M. Williams. La fiabilité de nos installations de valorisation des sables pétrolifères a été décevante, de même que les retards liés aux travaux de révision menés à Terra Nova. Cela dit, nous demeurons déterminés à maintenir l'excellence opérationnelle afin d'améliorer notre performance à ces égards. »

Le secteur Raffinage et commercialisation de Suncor a affiché des ventes de produits raffinés totalisant en moyenne 87 000 mètres cubes par jour pour le quatrième trimestre de 2012, en comparaison de 81 600 mètres cubes par jour pour le quatrième trimestre de 2011. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence qu'avait eue, au quatrième trimestre de 2011, le recul de la production de la raffinerie d'Edmonton par suite de l'interruption de l'approvisionnement en hydrogène par le fournisseur tiers de la raffinerie. Encore ce trimestre, le secteur a dégagé un solide résultat grâce à la diminution du coût des charges d'alimentation des raffineries terrestres de Suncor et au taux élevé d'utilisation des raffineries. En date du 1^{er} janvier 2013, Suncor a révisé à la hausse la capacité nominale de la raffinerie d'Edmonton pour la faire passer de 135 000 b/j à 140 000 b/j, et ce, en raison de la fiabilité éprouvée de la raffinerie et de l'amélioration continue de son efficacité opérationnelle.

Mise à jour concernant notre stratégie et nos activités opérationnelles

La Société a fait l'annonce d'un budget d'investissement et de prospection de 7,3 G\$ pour 2013. De ce montant, environ 3,3 G\$ devraient être affectés aux projets de croissance, une attention soutenue étant accordée à une approche disciplinée en matière d'investissement et à la réalisation de projets à rendement élevé. Près de la moitié des investissements de croissance de Suncor est consacrée à l'avancement des projets du secteur Exploration et production, y compris les projets Hebron et Golden Eagle ainsi que le forage de développement et l'aménagement d'installations visant d'autres actifs au large de la côte Est du Canada. Les dépenses de croissance engagées par le secteur Sables pétrolifères sont réparties de manière équilibrée entre les projets de développement du secteur Coentreprises des sables pétrolifères, l'aménagement de nouvelles infrastructures destinées à accroître la souplesse commerciale et la capacité de transport, et le début des travaux liés à divers projets de désengorgement. Il est prévu que les dépenses de croissance engagées par le secteur Raffinage et commercialisation seront principalement affectées à des projets visant à préparer la raffinerie de Montréal à recevoir des charges d'alimentation en pétrole brut de l'Ouest canadien.

Tel qu'il a été annoncé précédemment, Suncor a entrepris, en collaboration avec ses partenaires, des examens détaillés de chacun des projets de croissance planifiés de son secteur Coentreprise des Sables pétrolifères, en accordant une attention particulière aux coûts et à la qualité en vue de maximiser la valeur à long terme pour les actionnaires.

En ce qui concerne le projet d'exploitation minière Fort Hills, les partenaires s'attendent à ce qu'une décision concernant l'autorisation des dépenses liées au projet soit prise au cours du deuxième semestre de 2013. La Société compte fournir plus de renseignements en ce qui a trait à l'autorisation des dépenses liées au projet Joslyn dès qu'une date se précisera.

Suncor estime que les perspectives économiques sont peu propices en ce qui concerne le projet de l'usine de valorisation Voyageur. Suncor et son partenaire continuent de travailler assidûment pour trouver une issue au projet. Les partenaires ont envisagé plusieurs pistes de solution, se penchant notamment sur les conséquences de son annulation ou de son report indéfini. Aucune décision concernant le projet n'a encore été prise officiellement et les partenaires poursuivent leur réflexion afin de parvenir à une décision d'ici la fin du premier trimestre de 2013. La décision de mettre en branle le projet de l'usine de valorisation Voyageur ne peut être prise sans l'approbation des deux partenaires,

ce qui signifie, dans le cas de Suncor, son conseil d'administration. Suncor et son partenaire ont convenu de minimiser les dépenses liées au projet, d'ici à ce qu'une décision soit prise.

En raison des perspectives économiques peu propices au projet de l'usine de valorisation Voyageur, la Société a procédé à un test de dépréciation à la clôture du quatrième trimestre de 2012. À la lumière de son estimation des flux de trésorerie nets futurs attendus, la Société a inscrit une perte de valeur après impôt de 1,487 G\$. Compte tenu de cette perte de valeur, la valeur comptable des actifs nets de la Société liés au projet de l'usine de valorisation Voyageur s'établissait à environ 345 M\$ au 31 décembre 2012.

Du côté des activités *in situ*, la Société a mis en service les unités de cogénération de la quatrième phase d'agrandissement de Firebag au quatrième trimestre, donc plus tôt que prévu, et l'injection de vapeur est en cours aux deux plateformes de puits de la quatrième phase, mis à part deux. La quatrième phase d'agrandissement s'est poursuivie, la Société ayant démarré la production aux puits de pétrole à la fin du quatrième trimestre de 2012, et les installations de traitement centralisé ont fonctionné à 10 % de leur capacité tout au long du trimestre. Le projet, qui tire à sa fin, devrait coûter environ 15 % de moins que ne le prévoyait le plus récent budget, estimé à 2,0 G\$. La Société s'attend à ce que la production de bitume du complexe Firebag augmente en 2013 pour atteindre environ 180 000 b/j d'ici l'an prochain.

Au cours du trimestre, de nouveaux actifs ont été mis en service en vue de soutenir les activités du secteur Sables pétrolifères : le pipeline de Wood Buffalo, qui relie le terminal d'Athabasca de la Société situé à l'usine principale de Fort McMurray à d'autres infrastructures de transport appartenant à des tiers à Cheecham, en Alberta, ainsi que deux des quatre nouveaux réservoirs de stockage devant être érigés à Hardisty, en Alberta, lesquels seront reliés à la canalisation principale d'Enbridge en 2013.

« Nous avons réalisé d'importants progrès au cours du trimestre grâce à la construction de nouvelles infrastructures destinées à améliorer la capacité de transport et la souplesse commerciale de notre secteur Sables pétrolifères, a affirmé M. Williams. Ces avancées, conjuguées à notre modèle intégré, placent Suncor dans une position avantageuse au moment où l'ensemble du secteur tente de relever les défis liés au transport du pétrole provenant des sables pétrolifères vers l'extérieur de l'Alberta. »

Du côté du secteur Côte Est du Canada, la Société et les coentrepreneurs du projet Hebron ont annoncé que les dépenses liées à ce projet, dans lequel Suncor détient une participation de 22,729 %, avaient été autorisées au cours du quatrième trimestre de 2012. Le plan de développement du projet prévoit la construction d'une structure gravitaire en béton soutenant une plateforme intégrée en surface conçue à des fins de production, de forage et d'habitation. La capacité brute de production de pétrole du projet Hebron est estimée à 150 000 b/j. La quote-part des coûts liés au projet qui reviendra à Suncor, selon l'estimation établie par l'exploitant du projet, s'élève à environ 3,2 G\$. Les premiers barils de pétrole sont attendus vers la fin de 2017. À Terra Nova, la production a repris son cours au plus grand des trois centres de forage après que le programme de maintenance à quai a pris fin plus tôt durant l'exercice. Le deuxième centre de forage a été branché en janvier et sa mise en service est en cours. Le troisième centre de forage devrait être rebranché au troisième trimestre de 2013 lorsque les conduites endommagées pourront être remplacées. Malgré les répercussions de cette situation sur la production, la Société s'attend actuellement à produire les volumes prévus.

À l'international, bien que les travaux de maintenance planifiés menés à Buzzard aient été achevés vers la fin du mois d'octobre, le redémarrage de la production a été retardé en raison de pannes d'alimentation électrique. La production dépassait néanmoins les 60 000 bep/j à la fin de 2012, ce qui est supérieur à la cadence de production enregistrée avant l'exécution des travaux de maintenance planifiés. En Libye, Suncor a entrepris des démarches en vue de redémarrer ses activités de forage de prospection au premier trimestre de 2013. Au quatrième trimestre de 2012, la production provenant de

la Libye s'est établie en moyenne à 44 400 b/j, ce qui représente le plus important volume de production enregistré depuis la fusion avec Petro-Canada en 2009. Bien que les activités en Syrie n'aient pas encore repris, la Société a reçu, au cours du trimestre, un produit de 300 M\$ lié à l'atténuation des risques liés à ses actifs dans ce pays. Ce produit pourrait devoir être remboursé advenant le redémarrage des activités en Syrie et il a donc été comptabilisé comme un passif. Par conséquent, Suncor a repris une tranche de 177 M\$ des pertes de valeur qu'elle avait comptabilisées à l'égard de ses actifs en Syrie plus tôt durant l'exercice.

Du côté du secteur Amérique du Nord (activités terrestres), de nouveaux puits forés dans la formation pétrolière Cardium, dans l'Ouest canadien, ont été raccordés et sont entrés en production en décembre 2012.

Suncor a continué à redistribuer de la trésorerie aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions. La Société a racheté une tranche de 408 M\$ de ses actions ordinaires au quatrième trimestre de 2012 et a redistribué plus de 2,0 G\$ aux actionnaires en 2012, par la voie de rachats d'actions et de versements de dividendes.

Autres éléments

En janvier 2013, la Société a reçu de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») un avis d'intention se rapportant au traitement fiscal de pertes réalisées en 2007 dans le cadre du règlement de contrats dérivés relatifs à Buzzard. Même si la Société est fortement en désaccord avec la position de l'ARC et qu'elle compte contester cette lettre, l'ARC pourrait néanmoins décider d'émettre un avis de nouvelle cotisation dans le but d'augmenter d'environ 1,2 G\$ le montant d'impôt à payer. La Société croit fermement qu'elle sera en mesure de faire valoir sa position fiscale initiale, de sorte qu'aucun impôt supplémentaire ne sera exigible. Toutefois, même si elle dépose un avis de contestation, la Société serait tenue d'effectuer un paiement minimal correspondant à 50 % du montant réclamé dans l'avis de nouvelle cotisation, soit environ 600 M\$, ce montant devant rester dans les comptes jusqu'au règlement du différend.

Avec prise d'effet le 27 décembre 2012, Suncor a modifié et mis à jour son Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat facultatif d'actions ordinaires (le « Régime »). Ce régime permet aux porteurs d'actions ordinaires (« Actions ordinaires ») de Suncor qui habitent au Canada ou aux États-Unis d'acquérir des Actions ordinaires additionnelles au moyen du réinvestissement des dividendes au lieu de recevoir leurs dividendes en espèces. En outre, les participants inscrits au Régime ont la possibilité d'acheter des Actions ordinaires additionnelles au moyen de paiements en espèces facultatifs aux termes du Régime. Les détails complets du Régime modifié et mis à jour sont disponibles sur le portail Web de la Société de fiducie Computershare du Canada à www.computershare.com.

Prévisions de la Société

Suncor a révisé les prévisions qu'elle avait publiées le 3 décembre 2012. En date du 1^{er} janvier 2013, Suncor a révisé à la hausse la capacité nominale de la raffinerie d'Edmonton, qui est passée de 135 000 b/j à 140 000 b/j en raison de la fiabilité éprouvée de la raffinerie et de l'amélioration continue de son efficacité opérationnelle. Par conséquent, Suncor a modifié ses prévisions afin de refléter la diminution du taux d'utilisation des raffineries. Les prévisions concernant le volume de production des raffineries n'ont cependant pas été révisées.

Se reporter au site Web de la Société, à l'adresse www.suncor.com/guidance-fr, pour obtenir plus de précisions sur les prévisions révisées de Suncor pour 2013, notamment certaines hypothèses sous-jacentes aux prévisions et d'autres informations.

Mesures financières hors PCGR

Sauf indication contraire, toute l'information financière a été établie conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, et plus précisément à la Norme comptable internationale 34, « Information financière intermédiaire » (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board, laquelle est incluse, dans la Partie 1 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et s'inscrit dans le cadre conceptuel des Normes internationales d'information financières (les « IFRS »).

Certaines mesures financières contenues dans le présent communiqué, à savoir le résultat opérationnel, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, le rendement du capital investi (le « RCI ») et les charges opérationnelles décaissées du secteur Sables pétrolifères, ne sont pas prescrites par les PCGR. Le résultat opérationnel et les charges opérationnelles décaissées du secteur Sables pétrolifères sont définis dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport aux actionnaires du quatrième trimestre 2012 de Suncor daté du 5 février 2013 (le « Rapport aux actionnaires ») et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR respectivement à la rubrique « Information financière consolidée » et « Résultats sectoriels et analyse – Sables pétrolifères » du Rapport aux actionnaires. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et le RCI sont définis et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du Rapport aux actionnaires.

Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures financières hors PCGR ont été incluses parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité et elles ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Mise en garde - renseignements de nature prospective

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs et d'autres informations qui reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que nous avons formulées à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités réglementaires et des tiers. Tous les énoncés et les autres informations traitant de prévisions ou de projections au sujet de l'avenir ainsi que les autres énoncés et renseignements au sujet de la stratégie de croissance de Suncor, de ses prévisions courantes et futures en matière de dépenses, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend à », « prévisions », « planifie », « perspectives », « continue », « cible », « pourrait », « potentiellement » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué font référence aux prévisions et aux plans suivants : le budget d'investissement et de prospection de 7,3 G\$ pour 2013 de Suncor; en ce qui concerne le projet d'exploitation minière Fort Hills, les partenaires s'attendent à ce qu'une décision concernant l'autorisation des dépenses liées au projet soit prise au cours du deuxième semestre de 2013; une décision en ce qui a trait à l'autorisation des dépenses liées au projet Joslyn ne sera pas prise en 2013 et Suncor compte fournir plus de renseignements à cet égard dès qu'une date se précisera; Suncor et son partenaire poursuivent leur réflexion afin de parvenir à une décision d'ici la fin du premier trimestre de 2013; les perspectives économiques sont peu propices en ce qui concerne le projet de l'usine de valorisation Voyageur; le projet Firebag coûtera environ 15 % de moins que ne le prévoyait le budget et la production de bitume du complexe Firebag atteindra 180 000 b/j d'ici les 12 prochains mois; deux des quatre nouveaux réservoirs de stockage à Hardisty, en Alberta, seront reliés à la canalisation principale d'Enbridge en 2013; la quote-part des coûts liés au projet Hebron qui reviendra à Suncor s'élèvera à environ 3,2 G\$, la capacité brute de production de pétrole du projet Hebron sera de 150 000 b/j et les premiers barils de pétrole sont attendus vers la fin de 2017; le troisième centre de forage de Terra Nova devrait

être rebranché au troisième trimestre de 2013 lorsqu'il sera possible de remplacer les conduites endommagées; la perte de valeur liée aux actifs en Syrie et à l'usine de valorisation Voyageur ; La Société croit fermement qu'elle sera en mesure de faire valoir sa position fiscale initiale relativement aux contrats dérivés de Buzzard de sorte qu'aucun impôt supplémentaire ne devrait être exigible des actions prises par l'ARC.

Les énoncés et les renseignements prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Les autres risques, incertitudes et facteurs susceptibles d'influencer les résultats financiers et opérationnels de tous les secteurs et activités de Suncor sont, entre autres, les suivants : les changements dans la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales touchant notamment le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et les projets réglementaires; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances, et les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et d'autres domaines; la capacité et la volonté des parties avec qui Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de la Société; la survenance d'imprévus, tels que des incendies, pannes de matériel et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; les risques d'atteintes à la sécurité des systèmes informatiques de Suncor par suite d'attaques de pirates informatiques ou de cyberterroristes et la non-disponibilité ou l'incapacité des systèmes de fonctionner comme prévu par suite de telles infractions; notre capacité de découvrir et de mettre en valeur de nouvelles réserves pétrolières et gazières de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; le succès des initiatives de gestion du risque déployées par la Société à l'aide d'actifs et de passifs dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; les risques et les incertitudes associés à la clôture d'une transaction d'achat ou de cession d'actifs pétroliers ou gaziers, notamment en ce qui a trait à la contrepartie à verser ou à recevoir pour cette transaction, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute autorisation requise et habituelle pour ce type de transaction des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le commencement ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

Le Rapport aux actionnaires et la notice annuelle de Suncor sur formulaire 40-F datée du 1^{er} mars 2012, le rapport annuel aux actionnaires et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3Y7, en téléphonant au 1-800-558-9071, en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au www.sedar.com ou EDGAR au www.sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la

tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 peut être trompeuse comme indication de la valeur.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor Énergie visitez notre site Web à www.suncor.com ou suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy).

Le rapport complet du quatrième trimestre de 2012 de Suncor à l'intention des actionnaires ainsi que les états financiers et les notes (non vérifiés) peuvent être obtenus en visitant le www.suncor.com/rapportsfinanciers ou www.sedar.com ou en téléphonant au 1-800-558-9071, sans frais en Amérique du Nord.

Pour écouter la conférence téléphonique portant sur les résultats du quatrième trimestre de Suncor, visitez le www.suncor.com/webdiffusions.

Demandes des médias :
403-296-4000
media@suncor.com

Demandes des investisseurs :
800-558-9071
invest@suncor.com